

9 septembre 2010

L'unité d'action est une force pour les salariés. Elle n'a rien à voir avec l'unité syndicale qui implique une seule organisation, ce qui n'est pas compatible avec notre conception de la démocratie et de la république sociale.

L'unité d'action est une démarche acceptée et nécessaire pour obtenir satisfaction. Pour **FO**, sur le dossier retraite, l'objectif est **d'obtenir l'abandon du texte** gouvernemental. Ce n'est pas une question de posture, c'est une question de fond. Car entre la démarche gouvernementale et la démarche syndicale, il ne s'agit pas de différences ponctuelles ou à la marge, mais d'une opposition de fond.

Nous disons, nous, que pour préserver les droits actuels et à venir en matière de retraite, il faut dégager **de nouvelles ressources financières**, ce qui passe aussi par l'ouverture du chantier de la réforme fiscale. Et nous avons émis toute une série de propositions en la matière permettant d'assurer l'équilibre financier. Et nous avons notamment confirmé tout cela dans une lettre au ministre du Travail, le 8 juillet, lettre restée sans réponse.

Le gouvernement, lui, est dans une logique inverse: il veut réduire les dépenses en matière de retraite pour alléger les déficits et répondre aux attentes des marchés financiers et agences de notation. **À partir de là, ce sont les salariés qui trinquent.**

Les prétendues ouvertures du gouvernement n'en sont guère car pour régler, par exemple, correctement la pénibilité il faut dégager des ressources nouvelles, ce qui est en contradiction avec la logique gouvernementale.

C'est pour toutes ces raisons que le gouvernement se montre inflexible.

FO ne changera pas sa ligne de conduite: tout faire pour obtenir le retrait du texte, parce qu'il est contraire aux intérêts des travailleurs.

Dire ce qu'on fait et faire ce qu'on dit.

Aujourd'hui 7 septembre, près de 3 millions de salariés sont descendus dans la rue et ont cessé le travail, c'est une réussite.

Si le gouvernement et le Parlement ne répondent pas, d'autres actions seront bien entendu nécessaires. **Pour Force Ouvrière ce sera sur la base du retrait ou de l'abandon et dans l'unité d'action.**

Nouvelle journée de mobilisation contre la réforme des retraites le 23 septembre

La direction nous informe que la mise en place du **plan d'attribution gratuite d'action SG** ne sera décidée qu'au Conseil d'Administration de **Novembre 2010** (au lieu de Septembre).

Elle tient à nous préciser : "Bien entendu, ce décalage ne remet pas en cause la teneur de cet accord."

Ouf ! On est rassuré !